

PROGRAMME DE FORMATION TRAVAUX EN HAUTEUR – HARNAIS ANTICHUTE UTILISATION ET VERIFICATION JOURNALIERE DES ECHAFAUDAGES

DUREE : 7 heures

EFFECTIF : de 1 à 14 Stagiaires

OBJECTIFS

Etre capable :

- D'identifier et évaluer les risques de chute selon le lieu de travail, son environnement et la nature des travaux à réaliser,
- De maîtriser les principes de sécurité relatifs aux accès, travaux et déplacement en hauteur,
- De savoir réaliser la vérification journalière des échafaudages fixes et roulants
- De connaître les moyens de protection appropriés aux conditions de travail (protection collective et individuelle)
- D'utiliser les équipements de protection individuelle antichute en toute sécurité

PREREQUIS

Pas de contre-indication médicale aux travaux en hauteur.
Français lu et écrit pour valider la vérification journalière.

PUBLIC CONCERNE

Toute personne appelée à réaliser des travaux en hauteur et devant utiliser des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur et/ou des échafaudages.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation théorique en salle : Animation par le formateur à l'aide d'un support PowerPoint
Support vidéo
Exercices en groupe
Formation pratique sur site aménagé.

MOYENS DE SUIVI DE L'ACTION DE FORMATION

Formation présentielle avec émargement par demi-journée.

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

Evaluation des connaissances par un test QCM théorique et une évaluation pratique.

DOCUMENT DELIVRE SI REUSSITE A L'EVALUATION

Attestation individuelle de formation.

CONTENU DE LA FORMATION

Accueil – Présentation du stage

Tour de table : présentation des stagiaires et de leurs attentes/présentation du formateur
Signature des feuilles de présence
Présentation des objectifs et du programme
Modalités d'évaluation

Formation théorique en salle

Travaux en hauteur et sécurité :

Accidents et prévention
Contexte réglementaire et responsabilités

Les moyens de protection collective :

Balisage et signalisation
Les différents types d'échafaudages
Les vérifications réglementaires (arrêté du 21/12/2004)
La vérification journalière
Les règles d'utilisation des échafaudages
Appareils d'élévation de personnes

Les moyens de protection individuelle :

Le matériel antichute
Les ancrages
L'accrochage du harnais : tirant d'air et facteurs de chute
Les conséquences d'une chute
La vérification du matériel

Les autres moyens de protection contre les chutes de hauteur

Les plateformes de travail, PIR, PIRL, échelles ...

Formation pratique sur plate-forme pédagogique (échafaudage fixe et roulant, ancrages, harnais...)

Réalisation de la vérification journalière d'un échafaudage.
Exercices pratiques avec les équipements individuels utilisés par les stagiaires.

Réalisation du test QCM.

Correction et synthèse finale.